# NOS HONORAIRES

## HONORAIRES DE TRANSACTION
### TTC DONT TVA 20% INCLUSE

| | |
|---|---|
| **MANDAT SIMPLE** | 5 % |
| **MANDAT PRÉFÉRENCE** | 4 % |
| **MANDAT EXCLUSIF** | 3,5 % |

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les deux parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge du vendeur.

L'estimation est gratuite pour les biens mis en transaction dans l'agence IFIC Immobilier.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

## HONORAIRES DE LOCATION
### TTC DONT TVA 20% INCLUSE

Dans la limite fixée par la loi selon les zones, incluant les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'établissement des états des lieux d'entrée et de sortie:

Zone tendue[1] : 13€ TTC / m² habitables

Zone non tendue[2] : 11€ TTC / m² habitables

1. Zone tendue : Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly, Sergy, Thoiry
2. Zone non tendue : Versonnex, Divonne-les-Bains, Grilly, Sauverny, Cessy, Chevry, Crozet, Echenevex, Gex, Ségny, Vesancy, Saint-Jean-de-Gonville, Péron